

Chaque enfant s'engage à respecter un ensemble de règles de vie en groupe :

1. SUR LE TRAJET :

Éviter les déplacements dans l'allée du car,
Respecter les chauffeurs et leur car (propreté),
Respecter la tranquillité des autres personnes.

2. AU LIEU D'HÉBERGEMENT :

Effectuer un rangement quotidien des chambres, se soumettre aux horaires de repas, de rendez-vous et de couchers,
Respecter les personnes et leur travail.

3. SUR LES SITES :

Conserver les groupes constitués,
Écouter et respecter les personnes responsables du groupe,
Respecter les règles élémentaires de sécurité lors de la pratique des sports.

4. EN VILLE :

Les parents seront tenus responsables des actes frauduleux et des écarts de conduite de leur enfant. En cas de manquement grave à ce contrat, l'élève sera aussitôt exclu des activités du stage.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur , responsables de l'élève , m'engage à avoir pris connaissance des règles précédentes et à assumer tout acte conséquent de mon enfant durant ce stage. Je joins un chèque de 43€ à l'ordre de « Agent comptable du collège Chantenay », pour règlement de la sortie.

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :